

Vue

sur l'air rhônalpin en 2012



L'air de mon Territoire



Les Activités d'Air Rhône-Alpes

Observatoire Régional

Plans et Programmes

Amélioration des connaissances

Communication

Axe 1 : L'observatoire régional



Présentation

Carte du réseau fixe

Carte d'exposition de populations

Carte des indicateurs communaux

L'observatoire régional a pour objectif d'établir les diagnostics de la qualité de l'air, et en particulier de fournir les éléments réglementaires de bilan annuel nécessaires à la France pour le rapportage européen. Au fil des années, cet observatoire s'améliore avec la construction d'un historique de résultats qui permet la réalisation d'études robustes relatives à l'impact de la pollution sur la santé, sur les écosystèmes et son évolution dans le temps.

Un socle commun pour les activités d'Air Rhône-Alpes

L'observatoire régional est composé de différents outils qui permettent d'évaluer la qualité de l'air en tout point du territoire :

- les mesures annuelles ou ponctuelles sur des sites de typologie différentes
- l'inventaire des émissions et leurs localisations
- la modélisation permettant la spatialisation des résultats

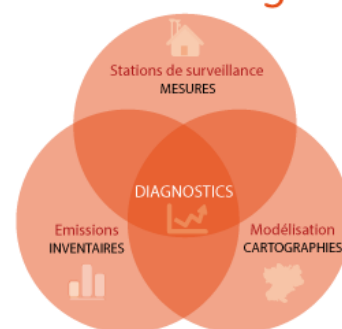
La combinaison de ces outils, encadrée par la réglementation mais aussi dimensionnée par les besoins locaux et les possibilités financières, permet de définir la stratégie de surveillance de la qualité de l'air, via des programmes quinquennaux. Son fonctionnement pérenne, conditionné par la participation financière annuelle des adhérents, assure sa richesse scientifique : historique des données, continuité dans la surveillance, adaptation régulière aux enjeux...

L'observatoire régional fournit des diagnostics initiaux et les enjeux de territoire associés, situation de départ sur lesquelles repose les réflexions des plans et programmes (Axe 2). Les différents outils qui constituent l'observatoire évoluent et permettent d'améliorer les perspectives : prévision d'épisodes de pollution, cartes de qualité de l'air à échéances lointaines.

Il permet de fournir les données et historiques de référence, appuis nécessaires aux mesures d'études et d'investigation du territoire dans le cadre de l'amélioration des connaissances (Axe 3).

Enfin, il constitue le socle incontournable pour l'information du public, qu'elle soit quotidienne, annuelle, ponctuelle, ou pour toute communication plus experte relative aux enjeux de pollution atmosphérique. (Axe 4)

AXE 1 Observatoire régional



Des experts au service de l'observatoire régional

L'observatoire régional repose sur l'expertise de plusieurs équipes :

- Les agents du service technique (dont les laboratoires) veillent quotidiennement au bon fonctionnement des appareils (analyseurs automatiques, systèmes de prélèvements manuels) et assurent le rendu des données et l'évolution des systèmes.
- Le service « Emissions » assure l'inventaire de polluants émis et permet ensuite aux personnes en charge de la modélisation d'établir des cartographies de la pollution.
- Sur la base de tous ces résultats (mesures, inventaires, cartographies), le service exploitation permet au final de produire des

| diagnostics territoriaux grâce aux travaux d'expertise et de synthèse.

Bilan 2012 : vers une optimisation du réseau de mesures

Les travaux de l'année 2012 ont porté sur la stratification du réseau en 3 niveaux :

- | un réseau minimum réglementaire pour 2013
- | un réseau d'appui (modélisation, indices, épisodes de pollution...)
- | un réseau lié à des programmes spécifiques

L'optimisation du réseau entamée ces dernières années s'est poursuivie avec la fermeture de mesures concernant des polluants sans enjeu, comme le monoxyde de carbone et le dioxyde de soufre, actions permettant de répondre aussi aux contraintes budgétaires. En revanche, l'évolution nécessaire du réseau fixe pour répondre aux exigences réglementaires et aux enjeux se poursuit avec plusieurs projets de déplacement et de création de stations de mesure.

Compte tenu du besoin de quantification des impacts de la pollution atmosphérique (évaluation de l'exposition du territoire et des personnes), les travaux d'amélioration des inventaires et des modèles sont continus pour la production de cartographies. Les mesures sont nécessaires en tant que données d'entrées aux modèles et vice versa. En effet, la spatialisation de la qualité de l'air obtenue au final par les modèles permet par la suite d'optimiser le réseau de mesures.

Perspectives 2015 : un observatoire qui répond aux attentes

D'ici 2015, fin du programme quinquennal actuel, Air Rhône-Alpes devra consolider le fonctionnement du réseau en strates et poursuivre sa rénovation selon ses objectifs de déplacement et création de stations.

L'observatoire devra cependant faire face à des problèmes d'implantation de stations : les contraintes urbanistiques ne sont parfois pas compatibles avec les besoins scientifiques et peuvent mener à l'impasse. Dans ces cas, une planification des travaux non aboutis devra très certainement s'effectuer sur le prochain programme. A terme, les stations de mesures seront représentatives d'une large zone géographique, y compris des territoires éloignés de leur implantation.

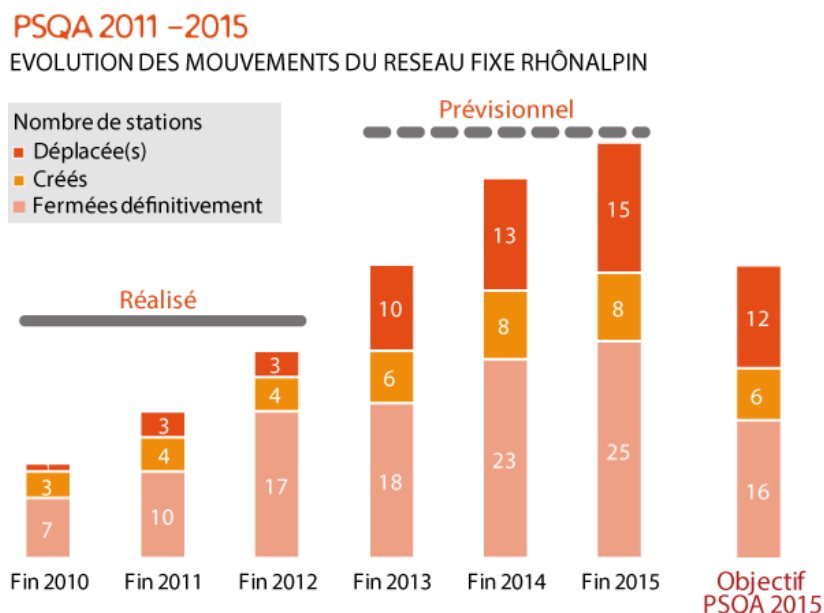
Bilan d'activité et indicateurs financiers 2012

L'axe 1 représente un budget total de 4463 k€ en 2012 soit 61% du budget total alloué à la réalisation du PRSQA en 2012.

Réseau de mesures :

- | Le réseau minimal réglementaire en Rhône-Alpes c'est 14 polluants (ou famille de polluants) surveillés via 71 mesures réparties dans 30 stations selon 5 zones administratives de surveillance
- | 34 mesures supplémentaires, nécessitant 6 stations, sont indispensables pour l'évaluation réglementaire de la qualité de l'air du territoire régional
- | 160 autres mesures (36 stations) sont opérationnelles en 2012 pour les divers besoins de l'observatoire

Evolution du réseau programmé dans le Plan de Surveillance de la Qualité de l'air 2011-2015 :



Cartographies

- | Sur les 5 polluants à enjeu, 3 disposent d'une information spatialisée sous forme cartographique : PM₁₀, NO₂ et O₃
- | La cartographie concernant les PM_{2,5} est prévue pour 2013, et celle concernant le Benzo(a)pyrène - B(a)P- est attendue pour 2014.
- | En 2012 et pour les polluants susceptibles d'être concernés par des dépassements réglementaires, 6 valeurs réglementaires sur 8 sont couvertes par cartographies.